

Loger Autrement



Une association au service de la personne dépendante

03 20 73 08 90
www.ensembleautrement.fr



Le public :

- Personnes en situation de handicap psychique, nécessitant une aide quotidienne à travers l'attribution d'une PCH
- Dont l'état de stabilisation est médicalement reconnu à travers la continuité d'un traitement thérapeutique
- En situation « d'isolement social » (rupture familiale, faibles ressources financières...)
- Nous prendrons soin de croiser les expertises à travers une **Commission Partenariale d'Admission**

Les modalités de financement :

- **Frais de vie et d'hébergement** : Financés par les ressources propres des habitants (AAH). Une attention à laisser un « reste à vivre » de 50% de ces ressources
- **Intervention du SAP** : Financée par un mutualisation des taux de PCH des 6 résidents. Cette approche permet d'optimiser les accompagnements quotidiens
- **Frais de coordination** : Volonté de solliciter des partenariats valorisant l'innovation de la démarche. L'association Ensemble Autrement porte une partie de ces frais

Une démarche partenariale

Pour être efficient, ce projet doit s'inscrire dans son environnement institutionnel et géographique :

- Les secteurs psychiatriques sont les garants de l'expertise médicale, de la connaissance des pathologies des publics et de leur suivi
- Un travail est effectué auprès des bailleurs sociaux pour identifier le bien le mieux adapté aux caractéristiques du projet
- Le dialogue avec le **Conseil Général** et la MDPH constitue une condition de réussite du projet, au regard des partis pris de notre approche
- Plus généralement, le **tissu des acteurs locaux** constitue un « relais naturel » dans notre ambitions d'insertion citoyenne (municipalité, associations...)
- Le projet sera doté d'instances partenariales de pilotage et d'animation technique de la démarche

Contacts :

M. Hafid AISSA (Directeur)

hafid.direction@ensembleautrement.fr - 03 20 73 08 90

M. Baptiste LECAS (chef de projet, alternant)

baptiste-lecas@hotmail.fr - 06 33 85 49 34

Ensemble Autrement

L'association accompagne au quotidien des personnes en situation de handicap psychique pour favoriser leur intégration et leur épanouissement personnel. L'objectif est de proposer une solution globale favorisant au maximum l'autonomie et de permettre à la personne dépendante de mener librement son choix de vie. Ces personnes posent parfois des difficultés dans l'environnement proche de par leur comportement ou sont dans un tel état de détresse et de solitude qu'aucun travail social ne peut se mettre en œuvre. L'association intervient via un service à domicile, un SAVS, prestadomia ou un accompagnement dans le logement. L'association dispose de plusieurs agréments dont celui de l'intermédiation locative et la gestion locative sociale »

L'association s'adresse à des personnes souffrant d'un handicap psychique, adultes de 20 à 60 ans, des personnes qui quittent un foyer d'hébergement, un hôpital, une résidence service pour vivre en logement autonome.

Un bref historique

- Création de l'association mars 1997
- Mise en place d'un service d'accompagnement à la vie quotidienne en 1998
- Mise en place du service logement en partenariat avec le bailleur social VILOGIA dans le cadre de l'accompagnement social en 2005
- Création du service Prestadomia (ménage et travaux) en 2009
- Création d'un service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) en 2010
- En 2012 le service à la personne est tarifé dans le cadre de la PCH par le département du nord 2014-2015 projet « Loger Autrement »

Mission de l'association

- Définir avec les personnes concernées un projet individualisé de qualité de vie visant la socialisation et l'autonomie,
- Adapter le contenu et la forme de ses interventions en fonction de l'évolution de la personne et de son environnement,
- Evaluer chaque semestre, avec les personnes concernées, l'avancement du projet, poursuivre des objectifs de recherche sur l'optimisation de la qualité de vie de la personne dépendante,
- Associer au projet les aidants naturels et l'ensemble des partenaires médicaux et sociaux



Le projet : LOGER AUTREMENT

Mise en place d'une solution d'hébergement favorisant l'autonomie et la vie des personnes porteuses de handicap psychique

Un constat :

- Un déficit de solutions de logements adaptées aux besoins de personnes dont la stabilisation des troubles doit permettre une insertion sociale
- Un grand nombre d'hébergements institutionnels inadéquats (structures psychiatriques, médico-sociales...)
- Des personnes qui aspirent à vivre « chez elle », dans un environnement familial et non institutionnel
- Des difficultés à vivre seule en logement autonome, générant des situations d'isolement, voire d'aggravations des troubles psychique

Notre proposition :

- Un dispositif offrant une nouvelle étape dans le parcours résidentiel des personnes en souffrance psychique
- Une offre alternative et complémentaire aux modes de prise en charge « classiques »
- Un choix de vie personnel à travers une proposition de logement :

Les principes de Loger Autrement

- Durable : pérennisée dans le temps (pas d'hébergement temporaire). Les personnes peuvent en faire une étape d'adaptation vers l'autonomie, elles peuvent durablement s'y installer
- Collective : volonté d'organiser une vie de groupe à taille humaine. Impulser une dynamique de convivialité, dans le respect de la liberté individuelle de chacun
- Accompagnée : un appui aux temps quotidiens des habitants. Ni strictement médical ou social, cet accompagnement est la garantie d'une cohésion collective
- Dans la cité : une habitation de droit commun. Un Lieu de vie « tourné sur la ville » et l'environnement de quartier

Le fonctionnement :

- 6 personnes vivent en collocation, au sein d'une maison adaptée à l'équilibre d'une vie collective
- Chaque chambre est un espace privé et personnel, au seul usage du résident. Les autres espaces sont ouverts à la vie du collectif
- Ensemble Autrement loue le bâti, organise la sous-location et le fonctionnement des lieux. Les habitants sont parties-prenantes de l'organisation collective à travers une réunion des colocataires hebdomadaires.

L'accompagnement opérationnel :

- Présence quotidienne d'un professionnel du service à la personne, 6 heures par jour tous les jours de l'année. Mission : organisation et régulation de la vie collective, accompagnement à l'entretien de l'appartement et du linge, aide au respect de l'hygiène et des soins.
- Un coordinateur à mi-temps est nécessaire sur les deux lieux repérés par l'association. Ce travailleur social assurera le suivi des collectifs d'habitants, pilotera le dispositif tant du point de vue technique que partenarial, personnalisera les accompagnements.

